

# Technicien en santé animale

Autres appellations : technicien en médecine vétérinaire, technicien vétérinaire, technologue préposé aux animaux de laboratoire, technologue en santé animale, animalier.

## Qui est-il ?

Le technicien en santé animale travaille pour le département de toxicologie. Son rôle est de respecter et de mettre en pratique les différentes étapes des protocoles de recherche inhérents aux études. Il est responsable d'administrer les médicaments aux animaux, de préparer l'équipement chirurgical et d'effectuer les opérations chirurgicales requises.

## Que fait-il ?

- Il administre les substances en essai aux animaux
- Il surveille l'état des animaux en vérifiant les signes cliniques ainsi que les réactions
- Il recueille les échantillons exigés par le protocole
- Il effectue des ponctions veineuses de routine et spécialisées, des électrocardiogrammes et autres examens
- Il organise les locaux et les salles de l'animalerie



### Quelle formation a-t-il ?

Il possède un diplôme d'études collégiales en techniques de santé animale ou un baccalauréat en biologie ou dans une discipline connexe.

### Quelles sont ses principales aptitudes et qualités ?

- Il est minutieux et patient
- Il démontre des aptitudes pour le travail d'équipe
- Il fait preuve de flexibilité concernant son horaire de travail
- Il possède une bonne dextérité manuelle
- Il est autonome et débrouillard
- Il a un bon sens de l'organisation

### Combien gagne-t-il ?

Au départ, son salaire annuel moyen se situe entre 25 000 \$ et 32 000 \$.

### Quelles sont ses conditions de travail ?

Il travaille en moyenne 37,5 heures par semaine. Son horaire est généralement régulier. À l'occasion, il peut faire des heures supplémentaires le soir et la fin de semaine. Contrairement au technicien de laboratoire, le technicien en santé animale travaille au vivarium.

### Où travaille-t-il ?

- Dans les centres de recherche clinique, en étude préclinique
- Dans l'industrie pharmaceutique, en étude préclinique
- Dans les animaleries des universités ou des hôpitaux
- Dans les laboratoires de contrôle gouvernementaux

**Pour en savoir plus :** [www.passionnetesneurones.com](http://www.passionnetesneurones.com)